



## *Dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle en Arts Visuels*

### RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE DES COLLÈGES DE LA VIENNE

2025/2026

Conscient que l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, le Département de la Vienne s'engage en direction de la jeunesse afin de contribuer à la formation et à l'émancipation du citoyen à travers l'éducation à l'art et par l'art.

Ainsi, le Département, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vienne (DSDEN 86), met en place un dispositif d'EAC dans le domaine des arts plastiques et visuels à destination des collèges de la Vienne.

#### **PRINCIPE**

Ce dispositif est composé :

- d'une visite commentée de l'exposition des œuvres de l'artiste intervenant, à destination des collégiens bénéficiaires dans les locaux de l'Hôtel du Département (place Aristide Briand, 86000 POITIERS),
- de la réalisation de 15 heures d'ateliers artistiques par l'artiste, auprès d'une classe ou d'un groupe d'élèves du collège, devant aboutir à la réalisation d'œuvres exposables,
- de l'exposition des travaux des collégiens réalisés pendant les heures d'ateliers, dans les locaux de l'Hôtel du Département (place Aristide Briand, 86000 POITIERS), et présence des élèves lors du vernissage.

#### **FINANCEMENT**

- Les coûts directement pris en charge par le Département sont :
  - l'intervention de l'artiste lors des ateliers et lors du temps de médiation devant ses œuvres,
  - le matériel artistique nécessaire aux ateliers et à l'exposition des travaux d'élèves (dans la limite de 500 €).
- Les coûts restants à la charge du collège sont :
  - les repas de l'artiste intervenant, au sein de la cantine scolaire, si nécessaire en fonction du planning des interventions,
  - le déplacement des élèves à Poitiers pour le temps de médiation devant les œuvres de l'artiste puis pour l'inauguration de l'exposition des travaux des élèves.

Δ possibilité pour le collège de bénéficier, pour l'un de ces deux déplacements, d'une subvention départementale, s'il est couplé avec une visite dans le cadre du dispositif départemental « Classes Art et Patrimoine » : <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/espace-jeunesse-1/les-appels-a-projets/classes-art-et-patrimoine>

## SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Deux collèges pourront être retenus pour bénéficier de ce dispositif pour l'année scolaire 2025/2026.

L'analyse des candidatures des collèges sera réalisée par le Comité de pilotage du projet composé des élus en charge de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse du Conseil Départemental de la Vienne.

Afin de garantir un égal accès des collégiens de la Vienne aux dispositifs d'EAC financés ou cofinancés par le Département, les candidatures des collèges seront analysées au regard de l'ensemble des autres projets d'EAC dont a déjà bénéficié le collège candidat.

Le choix des deux binômes (collège/projet artistique) réalisé par le comité sera soumis à la Commission Culture puis au vote du Conseil Départemental de la Vienne.

## CALENDRIER 2025/2026

- Candidatures :  
**Le formulaire de candidature est à retourner par courrier ou courriel au plus tard le 27 juin 2025 (modalité d'envoi sur le formulaire).**
  
- Organisation :
  - Analyse des candidatures et vote des binômes collège/projet artistique : en septembre 2025,
  - Rencontre des partenaires (collège, artiste, Département et DSDEN) et finalisation des conventions de partenariat : entre octobre et novembre 2025.
  
- Mise en œuvre : *deux sessions au choix (voir les propositions artistiques ci-dessous)*
  - **1<sup>ère</sup> session « EVOO : UNE RESPIRATION SUR DEUX PROVIENT DES OCEANS » de Janvier à Mars 2026**  
Visite de l'exposition de l'artiste et ateliers : *entre le 14 janvier et le 25 janvier 2026*  
Exposition des travaux d'élèves et inauguration : *entre le 18 mars et le 8 avril 2026*
  
  - **2<sup>nd</sup> session « ATELIER NOUCHKA : MATIERE A PORTRAIT » de Avril à Juin 2026**  
Visite de l'exposition de l'artiste et ateliers : *entre le 15 avril et le 29 mai 2026*  
Exposition des travaux d'élèves et inauguration : *entre le 3 juin et le 24 juin 2026*

*(dates données à titre indicatif, susceptibles de modifications)*

**DESCRIPTION DES DEUX PROJETS ARTISTIQUES PROPOSÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026**  
**THEMATIQUE « SURCYCLAGE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »**

**« EVOO : UNE RESPIRATION SUR DEUX PROVIENT DES OCEANS »**

**1<sup>ère</sup> session**  
  
**Janvier à**  
**Mars 2026**

L'artiste EVOO propose un projet sous forme d'expérience immersive explorant la thématique du surcyclage. Le langage des couleurs, le graphisme, la recherche sur les matériaux, les techniques de tissage, nouage, broderie, maîtrise des volumes et cadrages photo seront explorés.

Tout en éveillant les consciences sur l'avenir des océans, Evoo proposera aux élèves de réaliser des créations individuelles puis une création collaborative. Un premier tissage concentrique sera réalisé à partir de vêtements usagés sur jantes de vélos. L'étape suivante sera la réalisation d'un élément corallien à partir de contenants colorés. Tous ces coraux seront rassemblés sous une demi-sphère munie une découpe centrale permettant le passage d'une tête. Une séance photo offrira un moment de partage ludique et fédérateur au sein du groupe. Ces photographies seront imprimées sur du lin et pourront être personnalisées par chaque élèves avec des fils à broder et feutres.



Contact de l'artiste : [contact.evoo@icloud.com](mailto:contact.evoo@icloud.com) <https://evoo.myportfolio.com/>

**« ATELIER NOUCHKA : MATIERE A PORTRAIT »**

**2<sup>nd</sup> session**  
  
**Avril à**  
**Juin 2026**

L'atelier Nouchka (Marianne Magnard) propose un projet dans une démarche de valorisation des déchets par le biais de l'art. Elle explorera avec les élèves les thématiques de l'identité, de la mémoire des matériaux et de l'impact environnemental de la consommation.

A travers la réalisation de portraits à partir de fragments urbains et déchets sauvages, l'artiste encouragera les élèves à développer un regard différent sur les résidus du quotidien. Suite à une phase de collectage, chaque élève pourra donc réaliser son portrait grâce à l'assemblage de matériaux, en réfléchissant à la foi à la richesse et aux potentiels créatif des éléments abandonnés, mais également à la manière dont ils se voient et ce qu'ils veulent donner à voir d'eux. Quelle image de soi en lien avec les matériaux et l'histoire qu'ils véhiculent ?

> atelier plus adapté aux 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>



Contact de l'artiste : [marianne.magnard.mm@gmail.com](mailto:marianne.magnard.mm@gmail.com) [www.ateliernouchka.fr](http://www.ateliernouchka.fr)